

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT ÉTENDU (non audité)
Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Produits				
Distribution [y compris de produits tirés des opérations entre apparentés de 68 \$ (70 \$ en 2017) et de 205 \$ (213 \$ en 2017), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 23)	1 103	1 040	3 284	3 317
Transport [y compris des produits tirés des opérations entre apparentés de 475 \$ (390 \$ en 2017) et de 1 295 \$ (1 125 \$ en 2017), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 23)	493	471	1 344	1 199
Autres	10	11	31	35
	1 606	1 522	4 659	4 551
Charges				
Achats d'électricité [y compris des coûts liés aux opérations entre apparentés de 324 \$ (278 \$ en 2017) et de 1 089 \$ (1 177 \$ en 2017), respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre] (note 23)	733	675	2 158	2 213
Exploitation, entretien et administration (note 23)	271	277	797	822
Amortissement (note 5)	213	209	620	603
	1 217	1 161	3 575	3 638
Bénéfice avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	389	361	1 084	913
Charges de financement (note 6)	149	114	336	320
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	240	247	748	593
Impôts sur le bénéfice (note 7)	41	23	115	73
Bénéfice net	199	224	633	520
Autres éléments du résultat étendu	2	—	2	1
Résultat étendu	201	224	635	521
Bénéfice net attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	1	1	4	4
Actionnaires privilégiés	4	4	13	13
Actionnaires ordinaires	194	219	616	503
	199	224	633	520
Résultat étendu attribuable à ce qui suit :				
Participation sans contrôle	1	1	4	4
Actionnaires privilégiés	4	4	13	13
Actionnaires ordinaires	196	219	618	504
	201	224	635	521
Bénéfice par action ordinaire (note 21)				
De base	0,33 \$	0,37 \$	1,03 \$	0,85 \$
Dilué	0,32 \$	0,37 \$	1,03 \$	0,84 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire (note 20)	0,23 \$	0,22 \$	0,68 \$	0,65 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE LIMITED
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité)
Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	613	25
Débiteurs <i>(note 8)</i>	590	636
Montants à recevoir d'apparentés	310	253
Autres actifs à court terme <i>(note 9)</i>	129	105
	1 642	1 019
Immobilisations corporelles <i>(note 10)</i>	20 475	19 947
Autres actifs à long terme		
Actifs réglementaires <i>(note 11)</i>	3 227	3 049
Actifs d'impôts différés	783	987
Actifs incorporels (déduction faite de l'amortissement cumulé de 426 \$; 375 \$ en 2017)	379	369
Écart d'acquisition	325	325
Autres actifs	6	5
	4 720	4 735
Total de l'actif	26 837	25 701
Passif		
Passif à court terme		
Billets à court terme à payer <i>(note 14)</i>	444	926
Tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme <i>(notes 14, 16)</i>	981	752
Créditeurs et autres passifs à court terme <i>(note 12)</i>	960	905
Montants à payer à des apparentés	6	157
	2 391	2 740
Passif à long terme		
Dette à long terme (y compris une tranche de 839 \$ évaluée à la juste valeur; 541 \$ en 2017) <i>(notes 14, 16)</i>	10 475	9 315
Déventures convertibles <i>(notes 15, 16)</i>	489	487
Passifs réglementaires <i>(note 11)</i>	174	128
Passifs d'impôts différés	74	71
Autres passifs à long terme <i>(note 13)</i>	2 755	2 707
	13 967	12 708
Total du passif	16 358	15 448
<i>Engagements et éventualités (notes 25, 26)</i>		
<i>Événements postérieurs à la date du bilan (note 28)</i>		
Participation sans contrôle assujettie à un droit de rachat	21	22
Capitaux propres		
Actions ordinaires <i>(note 19)</i>	5 641	5 631
Actions privilégiées <i>(note 19)</i>	418	418
Capital d'apport supplémentaire	54	49
Bénéfices non répartis	4 301	4 090
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(5)	(7)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	10 409	10 181
Participation sans contrôle	49	50
Total des capitaux propres	10 458	10 231
	26 837	25 701

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)
Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Capital d'apport supplémentaire	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2018	5 631	418	49	4 090	(7)	10 181	50	10 231
Bénéfice net	—	—	—	629	—	629	3	632
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	—	2	2	—	2
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	—	—	(4)	(4)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(13)	—	(13)	—	(13)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(405)	—	(405)	—	(405)
Émission d'actions ordinaires	10	—	(10)	—	—	—	—	—
Rémunération à base d'actions	—	—	15	—	—	15	—	15
30 septembre 2018	5 641	418	54	4 301	(5)	10 409	49	10 458

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 (en millions de dollars canadiens)	Actions ordinaires	Actions privilégiées	Capital d'apport supplémentaire	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Hydro One	Participation sans contrôle	Total des capitaux propres
1 ^{er} janvier 2017	5 623	418	34	3 950	(8)	10 017	50	10 067
Bénéfice net	—	—	—	516	—	516	3	519
Autres éléments du résultat étendu	—	—	—	—	1	1	—	1
Distributions à la participation sans contrôle	—	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Dividendes sur les actions privilégiées	—	—	—	(13)	—	(13)	—	(13)
Dividendes sur les actions ordinaires	—	—	—	(387)	—	(387)	—	(387)
Émission d'actions ordinaires	8	—	(8)	—	—	—	—	—
Rémunération à base d'actions	—	—	18	—	—	18	—	18
30 septembre 2017	5 631	418	44	4 066	(7)	10 152	50	10 202

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

HYDRO ONE LIMITED
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)
Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	clos les 30 septembre 2018	clos les 30 septembre 2017	clos les 30 septembre 2018	clos les 30 septembre 2017
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	199	224	633	520
Dépenses liées à l'environnement	(7)	(7)	(17)	(19)
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement (excluant les coûts de retrait)	188	187	549	537
Actifs et passifs réglementaires	(29)	(32)	(32)	92
Impôts différés	36	17	95	55
Perte non réalisée (gain non réalisé) sur le contrat de change	24	—	(25)	—
Autres	12	1	27	9
Variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation <i>(note 24)</i>	85	52	(54)	(1)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	508	442	1 176	1 193
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	1 400	—
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	—	—	(1)	(1)
Émission de billets à court terme	445	1 232	2 987	2 810
Remboursement de billets à court terme	(1 049)	(1 053)	(3 469)	(2 385)
Émission de débentures convertibles <i>(note 15)</i>	—	513	—	513
Dividendes versés	(141)	(135)	(418)	(400)
Distributions à la participation sans contrôle	(1)	(1)	(6)	(4)
Autres	—	(27)	(6)	(27)
Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	(746)	529	487	506
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations <i>(note 24)</i>				
Immobilisations corporelles	(370)	(358)	(1 022)	(1 071)
Actifs incorporels	(25)	(24)	(61)	(57)
Apports de capital reçus	—	—	—	9
Autres	1	—	8	(8)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(394)	(382)	(1 075)	(1 127)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(632)	589	588	572
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 245	33	25	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	613	622	613	622

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité).

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Hydro One Limited (« Hydro One » ou la « société ») a été constituée le 31 août 2015 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Le 31 octobre 2015, la société a acquis Hydro One Inc., société auparavant détenue en propriété exclusive par la Province d'Ontario (la « Province »). L'acquisition de Hydro One Inc. par Hydro One a été comptabilisée comme une opération entre des entités sous contrôle commun et Hydro One représente la continuation des activités commerciales de Hydro One Inc. Au 30 septembre 2018, la Province détenait environ 47,4 % (47,4 % au 31 décembre 2017) des actions ordinaires de Hydro One. Les principales activités de Hydro One sont le transport et la distribution d'électricité à des clients en Ontario.

Les résultats des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice du fait de l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et sur les prix ayant cours sur le marché.

Tarification

Transport

En décembre 2017, la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») a approuvé les besoins en revenus de 2018 de Hydro One Networks Inc. (« Hydro One Networks »), de 1 511 millions de dollars. Se reporter à la note 11 – Actifs et passifs réglementaires, pour obtenir d'autres renseignements.

Le 10 mai 2018, la CEO a rendu sa décision et son ordonnance tarifaire portant sur la requête relative aux tarifs de transport de B2M LP pour 2018, laquelle reflète des besoins en revenus de 36 millions de dollars, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018.

Distribution

En mars 2017, Hydro One Networks a déposé auprès de la CEO une requête relative aux tarifs de distribution d'électricité pour la période allant de 2018 à 2022. Les besoins en revenus demandés, mis à jour en juin 2018, s'établissent à 1 514 millions de dollars pour 2018, à 1 561 millions de dollars pour 2019, à 1 607 millions de dollars pour 2020, à 1 681 millions de dollars pour 2021 et à 1 722 millions de dollars pour 2022. La décision de la CEO sur la requête est en instance.

Le 17 novembre 2017, Hydro One a déposé une requête auprès de la CEO en vue d'obtenir des tarifs intermédiaires pour 2018 fondés sur les tarifs approuvés par la CEO pour 2017, rajustés pour tenir compte de la mise à jour des prévisions au titre de la charge. Le 1^{er} décembre 2017, la CEO a rejeté cette requête et a établi des tarifs intermédiaires pour 2018 en fonction des tarifs qu'elle avait approuvés pour 2017, sans rajustements.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers consolidés ») comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales. Les opérations et les soldes intersociétés ont été éliminés.

Référentiel comptable

Les présents états financiers consolidés sont établis et présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») des États-Unis pour les états financiers intermédiaires, et ils sont présentés en dollars canadiens.

Les conventions comptables appliquées sont cohérentes avec celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de Hydro One pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, sauf en ce qui a trait à l'adoption des nouvelles normes comptables décrites ci-après et à la note 3 – Nouvelles prises de position comptables. Les présents états financiers consolidés reflètent les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes visées. Les présents états financiers consolidés ne renferment pas tous les renseignements exigés pour des états financiers consolidés annuels et doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités de 2017.

Constatation des produits

La société a adopté l'Accounting Standards Codification (« ASC ») 606, *Revenue from Contracts with Customers*, le 1^{er} janvier 2018, par application de la méthode rétrospective, sans choisir d'appliquer des mesures de simplification. L'adoption de l'ASC 606 n'a eu aucune incidence significative sur la politique de constatation des produits de la société.

Nature des produits

Les produits tirés du transport sont essentiellement constitués des tarifs liés au transport, lesquels sont perçus au moyen de tarifs de transport uniformes approuvés par la CEO ainsi qu'en fonction de la demande de pointe mensuelle d'électricité sur le réseau à haute tension de Hydro One. Les tarifs de transport uniformes approuvés par la CEO sont fondés sur des besoins en revenus approuvés qui tiennent compte d'un taux de rendement. Les tarifs liés au transport sont conçus de telle sorte à recouvrer les produits nécessaires au soutien du réseau de transport de la société comportant la capacité nécessaire pour répondre à la demande maximale prévue, laquelle est tributaire des conditions météorologiques et économiques. Les produits tirés du transport sont constatés à mesure que l'électricité est transportée et livrée aux clients.

Les produits tirés de la distribution attribuables à la livraison de l'électricité sont fondés sur des tarifs de distribution approuvés par la CEO; ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et tiennent compte des produits qui ont été facturés et de ceux qui ne l'ont pas été. Les produits facturés sont fondés sur le volume d'électricité livré, comme il a été déterminé d'après les compteurs des clients. À la fin de chaque mois, le volume d'électricité livré aux clients depuis la date de la dernière lecture des compteurs ayant fait l'objet d'une facturation est estimé, et les produits non facturés correspondants sont comptabilisés. La consommation d'énergie, les conditions météorologiques et les variations de la composition des catégories de clients influent sur l'estimation des produits non facturés.

Les produits tirés de la distribution comprennent également un montant au titre de la protection tarifaire accordée aux clients résidentiels en région rurale et éloignée qui est reçu de la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (la « SIERE »), d'après un tarif standard pour la clientèle qui est approuvé par la CEO.

Les produits incluent aussi des montants liés à la vente d'autres services et d'équipement. Ces produits sont constatés lorsque les services sont fournis ou lorsque l'équipement est livré. Les produits sont constatés après déduction des taxes indirectes.

Avantages sociaux futurs

La société a adopté l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-07 le 1^{er} janvier 2018. Elle a utilisé la méthode de l'application rétrospective quant aux directives portant sur la présentation de la composante du coût des services et des autres composantes des coûts nets des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite de la période dans l'état des résultats et du résultat étendu. Il n'y a aucun changement à la présentation dans l'état des résultats et du résultat étendu. La société a utilisé la méthode de l'application prospective quant aux directives portant sur l'inscription à l'actif de la composante du coût des services des coûts nets des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite de la période. Au moment de l'adoption de l'ASU 2017-07, la société a comptabilisé un actif réglementaire non lié aux coûts des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi. Se reporter à ce qui suit et à la note 11 – Actifs et passifs réglementaires pour obtenir d'autres renseignements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la présentation de l'information financière. Hydro One constate un actif réglementaire équivalant au montant net de son obligation sous-capitalisée au titre des prestations projetées de son régime de retraite à prestations déterminées. Les coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées sont attribués à la main-d'œuvre et une tranche, n'excédant pas la composante du coût des services des coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, est incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. La tranche restante des coûts liés au régime de retraite à prestations déterminées est imputée aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration).

Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi

Tous les coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont attribués à la main-d'œuvre et sont soit imputés aux résultats d'exploitation (charges d'exploitation, d'entretien et d'administration), soit incorporés au coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, dans le cas de la composante du coût des services, et aux actifs réglementaires, dans le cas de toutes les autres composantes de la charge au titre des prestations, conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO.

3. NOUVELLES PRISES DE POSITION COMPTABLES

Les tableaux qui suivent présentent les directives de l'ASC publiées par le Financial Accounting Standards Board s'appliquant à Hydro One :

Directives comptables adoptées récemment

Directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASC 606	Mai 2014 à novembre 2017	L'ASC 606 traitant des produits tirés de contrats conclus avec des clients remplace l'ASC 605 sur la comptabilisation des produits. L'ASC 606 fournit des directives relativement à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a adopté l'ASC 606 le 1 ^{er} janvier 2018 selon la méthode de l'application rétrospective, sans s'être prévalu des mesures de simplification, il n'y a eu aucune incidence importante sur la politique de comptabilisation des produits de la société au moment de l'adoption. La société a tenu compte des obligations d'information de l'ASC 606 pour les périodes intermédiaires de l'exercice d'adoption.

HYDRO ONE LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

Directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence sur Hydro One
ASU 2017-07	Mars 2017	La composante du coût des services de la charge nette au titre des prestations de régimes à prestations déterminées doit être présentée dans le même poste que les autres charges de rémunération découlant des services rendus par les employés de la société. Toutes les autres composantes de la charge nette au titre des prestations doivent être présentées distinctement de la composante du coût des services dans l'état des résultats. Seule la composante du coût des services peut être inscrite à l'actif, le cas échéant.	1 ^{er} janvier 2018	Hydro One a demandé un compte d'actif réglementaire afin de maintenir l'inscription à l'actif des coûts des avantages postérieurs à l'emploi connexes et, de ce fait, il n'y a aucune incidence importante au moment de l'adoption. Voir la note 2 – Principales conventions comptables et la note 11 – Actifs et passifs réglementaires.

Directive comptable récemment publiée, mais pas encore adoptée

Directive	Publication	Description	Date d'entrée en vigueur	Incidence prévue sur Hydro One
2016-02 2018-01 2018-10 2018-11	Février 2016 à juillet 2018	Les preneurs sont tenus de comptabiliser au bilan les droits et les obligations découlant des contrats de location simple à titre d'actifs (le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail) et de passifs (l'obligation de verser les paiements de location futurs). L'ASU 2018-01 permet à une entité de choisir, par mesure de simplification, de ne pas évaluer, en vertu de l'ASC 842, les servitudes qui existaient ou qui sont venues à échéance avant l'adoption par l'entité de l'ASC 842, et qui n'étaient pas précédemment comptabilisées comme des contrats de location aux termes de l'ASC 840. L'ASU 2018-10 modifie des aspects de portée limitée de l'ASC 842. L'ASU 2018-11 propose aux entités une méthode de transition supplémentaire et optionnelle pour l'adoption de l'ASC 842. L'ASU 2018-11 permet également aux bailleurs de choisir une mesure de simplification optionnelle qui leur permet de ne pas séparer les composantes non locatives de la composante locative qui s'y rattache par catégorie de biens sous-jacents.	1 ^{er} janvier 2019	La société a passé en revue un grand nombre de contrats de location existants et de contrats pertinents et poursuit ses activités d'évaluation. Aucune détermination quantitative n'a été réalisée jusqu'à présent. La société est en voie d'adopter cette norme d'ici la date d'entrée en vigueur.
2018-07	Juin 2018	La portée élargie de l'ASC 718 inclura les opérations dont le paiement est fondé sur des actions visant à acquérir des biens et des services auprès de personnes autres que des employés. Avant cette modification, l'ASC 718 s'appliquait seulement aux opérations dont le paiement est fondé sur des actions visant à acquérir des biens et des services auprès d'employés.	1 ^{er} janvier 2019	À l'étude
2018-13	Août 2018	Les obligations d'information relatives aux évaluations de la juste valeur de l'ASC 820 ont été modifiées afin d'améliorer l'efficacité des renseignements présentés dans les notes afférentes aux états financiers.	1 ^{er} janvier 2020	À l'étude
2018-14	Août 2018	Des obligations d'information relatives aux régimes à prestations déterminées à employeur unique ou à d'autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite ont été ajoutées, supprimées ou précisées afin d'améliorer l'efficacité des renseignements présentés dans les notes afférentes aux états financiers.	1 ^{er} janvier 2021	À l'étude
2018-15	Août 2018	La modification resserre l'arrimage entre, d'une part, les règles encadrant l'inscription à l'actif des frais de mise en place engagés pour les fins d'une entente d'hébergement considérée comme un contrat de service et, d'autre part, les règles encadrant l'inscription à l'actif des frais de mise en place engagés pour le développement ou l'acquisition d'un logiciel qui sera utilisé en interne. La comptabilisation de l'élément « prestation de service » des ententes d'hébergement n'est pas visée par la modification.	1 ^{er} janvier 2020	À l'étude

4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Convention d'achat relative à Avista Corporation

En juillet 2017, Hydro One a conclu une convention visant l'acquisition d'Avista Corporation (la « fusion ») pour environ 6,7 milliards de dollars réalisée au comptant. Avista Corporation est une entreprise de services publics détenue par des investisseurs qui produit, transporte et distribue de l'électricité. Basée à Spokane, dans l'État de Washington, l'entreprise dessert des régions de l'État de Washington, de l'Idaho, de l'Oregon, du Montana et de l'Alaska. La clôture de la fusion est assujettie à l'obtention de certaines approbations réglementaires et gouvernementales ainsi qu'à la satisfaction des conditions de clôture d'usage. Les autorités réglementaires de Washington et de l'Oregon ont prolongé jusqu'à la mi-décembre 2018 le calendrier pour parvenir à une décision concernant l'acquisition d'Avista Corporation par Hydro One. De plus, l'Idaho Public Utilities Commission a reporté son audience prévue pour le 23 juillet 2018 aux 26 et 27 novembre 2018.

Se reporter à la note 14 - Dette et conventions de crédit, à la note 15 – Débentures convertibles et à la note 16 – Juste valeur des instruments financiers et gestion des risques pour obtenir plus de détails, respectivement, sur le crédit-relais, sur les débentures convertibles et les contrats de change, en lien avec le financement de la fusion.

Convention d'achat relative à Orillia Power

En août 2016, la société a conclu une convention visant l'acquisition, auprès de la ville d'Orillia, d'Orillia Power Distribution Corporation (« Orillia Power »), société de distribution d'électricité située dans le comté de Simcoe, en Ontario, moyennant environ 41 millions de dollars, y compris la prise en charge d'une dette en cours et de passifs réglementaires d'environ 15 millions de dollars, sous réserve des ajustements de clôture et de l'approbation réglementaire de la CEO. En septembre 2016, Hydro One a déposé une demande auprès de la CEO visant l'acquisition d'Orillia Power, demande qui a été refusée par la CEO le 12 avril 2018. Le 26 septembre 2018, Hydro One a déposé une nouvelle demande auprès de la CEO pour faire approuver l'acquisition d'Orillia Power.

Convention d'achat relative à Peterborough Distribution

Le 31 juillet 2018, Hydro One a conclu une entente visant l'acquisition auprès de la ville de Peterborough des activités et des actifs liés à la distribution de Peterborough Distribution Inc. (« Peterborough Distribution »), société de distribution d'électricité située dans le Centre-Est de l'Ontario. Hydro One versera 105 millions de dollars à la ville de Peterborough dans le cadre de cette transaction. L'acquisition est assujettie au respect des modalités de clôture habituelles et à l'approbation de la CEO et du Bureau de la concurrence. Le 12 octobre 2018, la société a soumis une demande à CEO pour faire approuver cette acquisition.

5. AMORTISSEMENT

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Amortissement des immobilisations corporelles	163	164	481	473
Coûts de retrait d'actifs	25	22	71	66
Amortissement des actifs incorporels	18	16	51	45
Amortissement des actifs réglementaires	7	7	17	19
	213	209	620	603

6. CHARGES DE FINANCEMENT

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Intérêts sur la dette à long terme	118	115	332	342
Perte de change non réalisée (gain de change non réalisé) sur les contrats de change (note 16)	24	—	(25)	—
Intérêts sur les débentures convertibles	15	9	46	9
Intérêts sur les billets à court terme	2	1	9	3
Autres	4	3	14	8
Moins : les intérêts capitalisés sur les immobilisations et le développement en cours	(14)	(14)	(40)	(42)
	149	114	336	320

7. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

À titre de service public réglementé, le taux d'imposition effectif de la société exclut les écarts temporaires pouvant être recouvrés dans les tarifs futurs imputés aux clients. La charge d'impôts sur le bénéfice diffère du montant qui aurait été comptabilisé d'après le taux d'imposition combiné fédéral et ontarien prévu par la loi. Le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition réel est le suivant :

(en millions de dollars)	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	748	593
Impôts sur le bénéfice au taux prévu par la loi de 26,5 % (26,5 % en 2017)	198	157
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :		
Écarts temporaires nets pouvant être recouvrés dans les tarifs futurs imputés aux clients :		
Excédent de l'amortissement fiscal sur l'amortissement comptable	(40)	(38)
Coûts indirects capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(12)	(12)
Intérêts capitalisés à des fins comptables, mais déduits à des fins fiscales	(11)	(13)
Excédent des cotisations au régime de retraite sur la charge de retraite	(6)	(11)
Dépenses liées à l'environnement	(5)	(6)
Autres	(9)	(7)
Écarts temporaires nets	(83)	(87)
Écarts permanents nets	—	3
Total des impôts sur le bénéfice	115	73
Taux d'imposition effectif	15,4 %	12,3 %

8. DÉBITEURS

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Débiteurs – facturés	318	298
Débiteurs – non facturés	297	367
Débiteurs, montant brut	615	665
Provision pour créances douteuses	(25)	(29)
Débiteurs, montant net	590	636

Le tableau suivant indique l'évolution de la provision pour créances douteuses au cours de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Provision pour créances douteuses – à l'ouverture	(29)	(35)
Sorties du bilan	16	25
Dotations à la provision pour créances douteuses	(12)	(19)
Provision pour créances douteuses – à la clôture	(25)	(29)

9. AUTRES ACTIFS À COURT TERME

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actifs réglementaires (note 11)	47	46
Matières et fournitures	20	18
Charges payées d'avance et autres actifs	40	41
Instrument dérivé – contrat de change (note 16)	22	—
	129	105

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Immobilisations corporelles	29 683	29 025
Moins l'amortissement cumulé	(10 791)	(10 455)
	18 892	18 570
Immobilisations en cours	1 424	1 215
Terrains, composantes et pièces de rechange destinés à une utilisation future	159	162
	20 475	19 947

11. ACTIFS ET PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Actifs réglementaires		
Actif réglementaire d'impôts différés	1 872	1 762
Actif réglementaire au titre des prestations de retraite	1 001	981
Environnement	184	196
Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	59	36
Report de produits abandonnés	56	23
Rémunération à base d'actions	40	40
Prime d'émission de titres d'emprunt	23	27
Exemption au titre du code des réseaux de distribution	10	10
Coûts de démarrage liés à B2M LP	2	4
Autres	27	16
Total des actifs réglementaires	3 274	3 095
Moins : la tranche échéant à moins de un an	47	46
	3 227	3 049
Passifs réglementaires		
Écarts liés aux coûts de retraite	56	23
Écarts liés aux dépenses en matière d'énergie verte	54	60
Écarts liés aux produits externes	29	46
Compte d'écarts liés au règlement de détail	20	—
Report et écart liés au programme de conservation et de gestion de la demande	8	28
Majoration tarifaire pour les années 2015 à 2017	6	6
Passif réglementaire d'impôts différés	5	5
Autres	17	17
Total des passifs réglementaires	195	185
Moins : tranche échéant à moins de un an	21	57
	174	128

Actif réglementaire d'impôts différés

Le 28 septembre 2017, la CEO a publié sa décision et son ordonnance portant sur les besoins en revenus de 2017 et 2018 au titre des tarifs de transport de Hydro One Networks (la « décision »). Dans sa décision, la CEO a conclu que le montant net des actifs d'impôts différés attribuables au passage du régime des paiements tenant lieu d'impôts aux termes de la Loi sur l'électricité (Ontario) au paiement d'impôt aux termes du régime fiscal fédéral et provincial ne doit pas bénéficier entièrement aux actionnaires de Hydro One et qu'une portion doit être partagée avec les contribuables. Le 9 novembre 2017, la CEO a publié une décision et une ordonnance qui calcule la portion des économies fiscales qui devrait être partagée avec les contribuables. Le calcul de la CEO donnerait lieu à la dépréciation des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur du transport de Hydro One Networks d'un montant d'au plus 515 millions de dollars, environ. Si la CEO devait appliquer ce calcul de répartition aux tarifs de distribution de 2018 à 2022 de Hydro One Networks, qui n'ont pas encore fait l'objet d'une décision, la dépréciation supplémentaire des actifs réglementaires d'impôts différés du secteur de la distribution de Hydro One Networks se chiffrerait à un montant d'au plus 370 millions de dollars, environ. L'exposition découlant des dépréciations éventuelles représenterait une diminution ponctuelle du bénéfice net et des actifs réglementaires d'impôts différés d'au plus 885 millions de dollars, environ. En octobre 2017, la société a déposé une requête en révision et en modification des décisions (la « requête ») et a interjeté appel auprès de la Cour divisionnaire de l'Ontario (l'« appel »). Dans les deux cas, la société est d'avis que la CEO a commis des erreurs de fait et de droit dans le calcul de la répartition des économies d'impôts entre les actionnaires et les contribuables. Le 19 décembre 2017, la CEO a accordé la tenue d'une audience sur le bien-fondé de la requête, laquelle a eu lieu le 12 février 2018. Le 31 août 2018, la CEO a accueilli favorablement la requête et a soumis le volet de la décision relatif aux actifs d'impôts différés à un comité de la CEO à

des fins de réexamen. En se fondant sur l'hypothèse que la CEO appliquera les principes établis en matière de tarification d'une manière conforme à sa pratique antérieure et qu'elle ne fera pas usage de son pouvoir discrétionnaire pour tenir compte d'autres considérations liées aux politiques, la direction estime qu'il est probable que les économies fiscales susmentionnées seront réparties au profit des actionnaires de Hydro One.

Report de produits abandonnés

Dans le cadre de sa décision de septembre 2017 visant la requête relative aux tarifs de transport de Hydro One Networks pour 2017 et 2018, la CEO a approuvé le compte de produits abandonnés afin de comptabiliser l'écart entre les produits gagnés en vertu des tarifs approuvés dans le cadre de la décision, à compter du 1^{er} janvier 2017, et les produits gagnés en vertu des tarifs provisoires jusqu'à l'entrée en vigueur des tarifs approuvés de 2017. La CEO a approuvé un compte semblable pour B2M LP en juin 2017 afin de comptabiliser l'écart entre les produits tirés des nouveaux tarifs approuvés, en vigueur le 1^{er} janvier 2017, et les produits constatés en vertu des tarifs provisoires de 2017. Le solde de ces comptes sera remis aux contribuables ou recouvré auprès d'eux, respectivement, sur une période de un an se terminant le 31 décembre 2018. Dans le cadre de sa décision de mai 2018, la CEO a également enjoint B2M LP d'inscrire dans ses comptes tout produit perçu en 2018 en sus du montant définitif des besoins en revenus approuvés de B2M LP pour 2018. Le projet d'ordonnance tarifaire soumis par Hydro One Networks à l'égard de la requête relative aux tarifs de transport pour 2017 et 2018 a été approuvé par la CEO en novembre 2017. Ce projet d'ordonnance tarifaire reflète la décision de septembre 2017, y compris une réduction des impôts en espèces approuvée aux fins de recouvrement dans les tarifs de transport en raison de la base de la CEO prévoyant le partage avec les contribuables des économies découlant des actifs d'impôts différés. La position de la société dans la motion susmentionnée est que la CEO a commis des erreurs de fait et de droit dans le calcul de la répartition des économies fiscales entre les actionnaires et les contribuables. Par conséquent, la société a également reflété l'incidence de cette position dans le compte d'écart lié au report de produits abandonnés. Étant donné que la CEO a accueilli favorablement la requête et qu'elle a soumis le volet de sa décision relatif aux actifs d'impôts différés à un comité de la CEO à des fins de réexamen, le calendrier de recouvrement de cette incidence sera établi quand l'issue du réexamen par le comité sera connue.

Actif réglementaire non lié au coût des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi

Hydro One a demandé à la CEO l'approbation d'un actif réglementaire pour comptabiliser les composantes autres que la composante du coût des services liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi qui auraient été précédemment incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels avant l'adoption de l'ASU 2017-07. En mai 2018, la CEO a approuvé l'actif réglementaire relatif à l'entreprise de transport de Hydro One Networks. Il est prévu que la demande d'approbation d'un actif réglementaire relatif à l'entreprise de distribution de Hydro One Networks sera prise en compte dans le cadre de la requête relative aux tarifs de distribution de Hydro One Networks pour la période allant de 2018 à 2022, laquelle est actuellement en instance d'approbation par la CEO. Hydro One a comptabilisé les composantes autres que la composante du coût des services liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi qui auraient été incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels inclus dans l'actif réglementaire non lié au coût des services au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.

12. CRÉDITEURS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Créditeurs	159	177
Charges à payer	650	572
Intérêts courus	130	99
Passifs réglementaires (note 11)	21	57
	960	905

13. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi	1 561	1 519
Passif au titre des prestations de retraite	1 001	981
Passifs environnementaux (note 18)	152	168
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	9	9
Créditeurs et autres passifs à long terme	32	30
	2 755	2 707

14. DETTE ET CONVENTIONS DE CRÉDIT

Billets à court terme et facilités de crédit d'exploitation

Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme, en partie par voie de l'émission de papier commercial, aux termes du programme de papier commercial de Hydro One Inc. d'un montant maximal autorisé de 1,5 milliard de dollars. Les billets à court terme sont libellés en dollars canadiens et ont diverses durées allant jusqu'à 365 jours. Le programme de papier commercial est soutenu par les facilités de crédit renouvelables consenties de Hydro One Inc. d'un montant total de 2,3 milliards de dollars.

Au 30 septembre 2018, les facilités de crédit consenties, non garanties et inutilisées de Hydro One, sur une base consolidée (les « facilités de crédit d'exploitation »), totalisaient 2 550 millions de dollars et étaient composées des facilités de crédit de Hydro One de 250 millions de dollars et des facilités de crédit de Hydro One Inc. de 2,3 milliards de dollars. Au 30 septembre 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit d'acquisition.

Facilités de crédit d'acquisition

Aux fins du financement provisoire de l'acquisition imminente d'Avista Corporation, la société a conclu en juin 2018 un crédit-relais non renouvelable (titres de capitaux propres) de 1,0 milliard de dollars ainsi qu'un crédit-relais non renouvelable (titres d'emprunt) de 2,6 milliards de dollars américains (les « facilités de crédit d'acquisition »). Le crédit-relais (titres de capitaux propres) vient à échéance 90 jours après la date du prélèvement et, dans tous les cas, au plus tard le 30 juin 2019, alors que le crédit-relais (titres d'emprunt) est en vigueur jusqu'au 31 mars 2019 et vient à échéance un an après la date du décaissement. Au 30 septembre 2018, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit d'acquisition.

Hydro One est tenue d'effectuer des paiements par anticipation sur les facilités de crédit d'acquisition d'un montant égal au produit net en espèces tiré de placements d'actions ordinaires, d'actions privilégiées, d'obligations ou d'autres titres d'emprunt, notamment le produit net tiré du dernier versement des débentures convertibles émises en août 2017 ou de toute vente d'actif hors du cours normal des activités par Hydro One et ses filiales, sous réserve de certaines exceptions. Tout paiement par anticipation aux termes des facilités de crédit d'acquisition ne peut être emprunté de nouveau. Les conventions des facilités de crédit d'acquisition contiennent des déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses restrictives positives et négatives applicables à Hydro One, lesquelles sont conformes à celles des facilités de crédit d'exploitation de Hydro One. Si la clôture de la fusion ne se matérialise pas, ces ententes seront annulées.

Dettes à long terme

Le tableau qui suit présente l'encours de la dette à long terme aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Dettes à long terme de Hydro One Inc. a)	11 323	9 923
Dettes à long terme de HOSSM b)	172	176
	11 495	10 099
Ajouter : le montant net des primes d'émission de titres d'emprunt non amorties	13	14
Ajouter : le gain non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché ¹	(11)	(9)
Moins : le montant reporté des frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(41)	(37)
Total de la dette à long terme	11 456	10 067
Moins : la tranche échéant à moins d'un an de la dette à long terme	(981)	(752)
	10 475	9 315

¹ Le gain net non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché se rapporte à une tranche de 50 millions de dollars des billets, série 33, échéant en 2020, aux billets de 500 millions de dollars, série 37, échéant en 2019 et aux billets de 300 millions de dollars, série 39, échéant en 2021. Le gain net non réalisé lié à l'évaluation à la valeur de marché est compensé par une perte nette non réalisée de 11 millions de dollars (9 millions de dollars au 31 décembre 2017) liée à l'évaluation à la valeur de marché sur les swaps de taux d'intérêt fixe-variable, lesquels sont comptabilisés comme des couvertures de la juste valeur.

a) Dette à long terme de Hydro One Inc.

Au 30 septembre 2018, l'encours de la dette à long terme s'établissait à 11 323 millions de dollars (9 923 millions de dollars au 31 décembre 2017); la majeure partie de cette dette a été émise aux termes du programme de billets à moyen terme de Hydro One Inc. Le montant en capital autorisé maximal des billets pouvant être émis aux termes du prospectus lié au programme actuel de billets à moyen terme déposé en mars 2018 s'élève à 4,0 milliards de dollars. Au 30 septembre 2018, une tranche de 2,6 milliards de dollars de ce montant demeurerait disponible aux fins d'émission jusqu'en avril 2020.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, Hydro One Inc. a émis des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 1,4 milliard de dollars (néant en 2017) aux termes de son programme de billets à moyen terme, comme suit :

- billets de 300 millions de dollars (billets à moyen terme, série 39), échéant le 25 juin 2021 et comportant un taux d'intérêt nominal de 2,57 %;
- billets de 350 millions de dollars (billets à moyen terme, série 40), échéant le 26 juin 2025 et comportant un taux d'intérêt nominal de 2,97 %;

HYDRO ONE LIMITED**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)****Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017**

- billets de 750 millions de dollars (billets à moyen terme, série 41), échéant le 25 juin 2049 et comportant un taux d'intérêt nominal de 3,63 %.

Aucun titre d'emprunt à long terme n'a été remboursé au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2018 et 2017.

b) Dette à long terme de Hydro One Sault Ste. Marie LP (« HOSSM »)

Au 30 septembre 2018, HOSSM détenait une dette à long terme de 172 millions de dollars (176 millions de dollars au 31 décembre 2017), d'un montant en capital de 145 millions de dollars (146 millions de dollars au 31 décembre 2017). Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017, aucun titre d'emprunt à long terme n'a été émis et des titres d'emprunt à long terme d'un montant de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2017) ont été remboursés, en totalité au deuxième trimestre.

Remboursements de capital et paiements d'intérêt

Le tableau qui suit présente un sommaire des remboursements de capital et des taux d'intérêt moyens pondérés connexes selon le nombre d'années à courir jusqu'à l'échéance :

Années avant l'échéance	Remboursements de capital sur la dette à long terme (en millions de dollars)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en pourcentage)
1 an	981	2,7
2 ans	1 153	2,3
3 ans	803	2,1
4 ans	603	3,2
5 ans	133	6,1
	3 673	2,7
De 6 à 10 ans	850	2,9
Plus de 10 ans	6 945	5,1
	11 468	4,1

Le tableau qui suit présente, pour les années indiquées, un résumé des obligations au titre des paiements d'intérêt liées à la dette à long terme :

Année	Paiements d'intérêt (en millions de dollars)
Reste de 2018	148
2019	448
2020	429
2021	411
2022	393
	1 829
2023 à 2027	1 834
2028 et par la suite	4 666
	8 329

15. DÉBENTURES CONVERTIBLES

(en millions de dollars)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Valeur comptable à l'ouverture	487	—
Versement initial reçu, déduction faite des frais de financement reportés	—	486
Amortissement des frais de financement reportés	2	1
Valeur comptable à la clôture	489	487
Valeur nominale à la clôture	513	513

Le 9 août 2017, en lien avec l'acquisition d'Avista Corporation, la société a finalisé la vente de débentures subordonnées non garanties convertibles à 4,00 % pour un capital global de 1 540 millions de dollars (les « débentures convertibles »), représentées par des reçus de versement, y compris l'exercice intégral de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes leur permettant d'acheter des débentures convertibles supplémentaires d'un montant en capital global de 140 millions de dollars (le « placement de débentures »).

Les débetures convertibles ont été vendues moyennant un prix de 1 000 \$ par débenture convertible, payable par versements, dont une tranche de 333 \$ (le « versement initial ») a été payée à la clôture du placement de débetures et le solde de 667 \$ (le « versement final ») est payable à une date (la « date du versement final ») devant être fixée par la société une fois que les conditions subsistantes à la clôture de l'acquisition d'Avista Corporation auront été remplies. Le produit brut découlant du versement initial s'est chiffré à 513 millions de dollars. La société a engagé des frais de financement de 27 millions de dollars, lesquels sont amortis dans les charges de financement sur une période d'environ 10 ans, soit la durée contractuelle des débetures convertibles, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les débetures convertibles arriveront à échéance le 30 septembre 2027. Un taux nominal de 4 % est versé sur le montant en capital global des débetures convertibles de 1 540 millions de dollars et, compte tenu de la valeur comptable du versement initial, ceci équivaut à un rendement annuel effectif de 12 %. Après la date du versement final, le taux d'intérêt passera à 0 %. Les charges d'intérêts comptabilisées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 se sont élevées respectivement à 15 millions de dollars et à 46 millions de dollars (9 millions de dollars et 9 millions de dollars en 2017).

Si la date du versement final tombe avant le premier anniversaire de la date de clôture du placement des débetures, les porteurs de débetures convertibles qui ont payé le versement final au plus tard à la date du versement final auront le droit de recevoir, le jour ouvrable suivant la date du versement final, en plus du paiement de l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date du versement final, inclusivement, un montant correspondant à l'intérêt qui se serait accumulé à compter du jour suivant la date du versement final jusqu'au premier anniversaire, inclusivement, de la date de clôture si les débetures étaient demeurées en cours et si l'intérêt avait continué de s'accumuler jusqu'à cette date, inclusivement (le « montant compensatoire »). Aucun montant compensatoire ne sera payable si la date du versement final correspond à la date du premier anniversaire de la date de clôture du placement des débetures ou tombe après cette date.

Au gré des porteurs et pourvu que le paiement du versement final ait été effectué, chaque débenture convertible pourra être convertie en actions ordinaires de la société à tout moment à compter de la date du versement final, mais avant la date à laquelle la société rembourse les débetures ou, si cette date est antérieure, la date d'échéance, au prix de conversion de 21,40 \$ par action ordinaire, soit un taux de conversion de 46,7290 actions ordinaires par tranche de 1 000 \$ du capital des débetures convertibles. Le droit de conversion satisfait à la définition d'un droit de conversion avantageux, dont la valeur intrinsèque est d'environ 92 millions de dollars. Étant donné que la capacité des détenteurs de débetures à exercer la conversion est conditionnelle, le droit de conversion avantageux n'a pas été comptabilisé. Entre le moment de la réalisation de la condition et la date du versement final, la société comptabilisera environ 92 millions de dollars en charges d'intérêts relatives à l'amortissement de la conversion avantageuse.

Avant la date du versement final, la société ne pourra rembourser les débetures convertibles; toutefois, elle les remboursera à un prix correspondant à leur capital, majoré de l'intérêt couru et impayé, après le premier des événements suivants à survenir : i) l'envoi aux porteurs d'un avis selon lequel les conditions nécessaires à l'approbation de l'acquisition d'Avista Corporation ne seront pas respectées; ii) la résiliation de la convention d'acquisition ou iii) le 1^{er} mai 2019, si l'avis de versement final n'a pas été donné aux porteurs au plus tard le 30 avril 2019. Au moment d'un tel remboursement, la société paiera pour chaque débenture convertible : i) 333 \$ plus l'intérêt couru et impayé au porteur du reçu de versement et ii) 667 \$ au porteur de débetures vendeur, pour le compte du porteur de reçus de versement, en règlement du versement final. De plus, après la date du versement final, la société pourra rembourser toute débenture non convertie à un prix correspondant à son capital, plus l'intérêt impayé, s'il y a lieu, qui s'est accumulé jusqu'à la date du versement final, inclusivement.

À l'échéance, la société pourra payer le capital exigible sous forme d'actions ordinaires, lequel sera évalué en fonction de 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto pour la période de 20 jours de bourse consécutifs se terminant cinq jours de bourse avant la date d'échéance.

16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Actifs et passifs financiers autres que des dérivés

Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des montants à recevoir d'apparentés, des billets à court terme à payer, des crédateurs et des montants à payer à des apparentés de la société était représentative de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

Évaluations de la juste valeur de la dette à long terme

Ce qui suit indique la juste valeur et la valeur comptable de la dette à long terme de la société aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)	30 septembre 2018		31 décembre 2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme évaluée à la juste valeur :				
Billets à moyen terme, série 33, de 50 millions de dollars	49	49	49	49
Billets à moyen terme, série 37, de 500 millions de dollars	493	493	492	492
Billets à moyen terme, série 39, de 300 millions de dollars	297	297	—	—
Autres billets et débentures	10 617	11 586	9 526	11 027
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	11 456	12 425	10 067	11 568

Évaluations de la juste valeur des instruments dérivés

Au 30 septembre 2018, Hydro One Inc. avait des swaps de taux d'intérêt d'un montant nominal total de 850 millions de dollars (550 millions de dollars au 31 décembre 2017) ayant servi à convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ces swaps sont classés comme une couverture de juste valeur. Le montant ainsi couvert représentait environ 8 % (6 % au 31 décembre 2017) du total de la dette à long terme de Hydro One Inc. Au 30 septembre 2018, Hydro One Inc. détenait les swaps de taux d'intérêt désignés comme couverture de juste valeur suivants :

- un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 50 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, d'une tranche de 50 millions de dollars des billets à moyen terme, série 33, de 350 millions de dollars échéant le 30 avril 2020;
- deux swaps de taux d'intérêt fixe-variable de 125 millions de dollars et un swap de taux d'intérêt fixe-variable de 250 millions de dollars, visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, des billets à moyen terme, série 37, de 500 millions de dollars échéant le 18 novembre 2019;
- un swap de taux d'intérêt fixe-variable d'un montant de 300 millions de dollars visant la conversion, en une dette à taux variable à trois mois, des billets à moyen terme, série 39, d'un montant de 300 millions de dollars, échéant le 25 juin 2021.

Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, la société n'avait aucun swap de taux d'intérêt classé dans les contrats non désignés.

En octobre 2017, la société a conclu un contrat de change à terme conditionnel à la conclusion d'une opération qui prévoit la conversion d'un montant de 1,4 milliard de dollars canadiens en dollars américains à un taux à terme initial de 1,27486 dollar canadien par 1,00 dollar américain, ce taux pouvant se situer dans une fourchette allant jusqu'à 1,28735 dollar canadien par 1,00 dollar américain, selon la date de règlement. Ce contrat est conditionnel à la clôture de l'acquisition proposée d'Avista Corporation et il vise à atténuer le risque de change lié à la tranche du prix d'achat d'Avista Corporation financée au moyen de l'émission de débentures convertibles. Si l'acquisition n'a pas lieu, le contrat sera annulé et aucun montant ne sera échangé. Ce contrat peut être exécuté du moment de l'approbation de l'acquisition jusqu'au 31 mars 2019. Ce contrat constitue une couverture économique et n'est pas admissible à la comptabilité de couverture. Il a été comptabilisé en tant que contrat non désigné, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les résultats au moment où elles surviennent.

Hierarchie de la juste valeur

Ce qui suit indique la hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017 :

30 septembre 2018 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	613	613	613	—	—
Instrument dérivé					
Contrat de change	22	22	—	—	22
	635	635	613	—	22
Passifs					
Billets à court terme à payer	444	444	444	—	—
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	11 456	12 425	—	12 425	—
Débentures convertibles	489	398	398	—	—
Instruments dérivés					
Couvertures de juste valeur – swaps de taux d'intérêt	11	11	—	11	—
	12 400	13 278	842	12 436	—

HYDRO ONE LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25	25	25	—	—
	25	25	25	—	—
Passifs					
Billets à court terme à payer	926	926	926	—	—
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an	10 067	11 568	—	11 568	—
Déventures convertibles	487	574	574	—	—
Instruments dérivés					
Couvertures de juste valeur – swaps de taux d'intérêt	9	9	—	9	—
Contrat de change	3	3	—	—	3
	11 492	13 080	1 500	11 577	3

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les placements à court terme. La valeur comptable de ces instruments est représentative de la juste valeur de ces derniers en raison de leur courte durée.

La juste valeur de la partie couverte de la dette à long terme est principalement fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs établie d'après une courbe des taux de rendement des swaps servant à poser les hypothèses de taux d'intérêt. La juste valeur de la partie non couverte de la dette à long terme est fondée sur les cours du marché non ajustés à la clôture de la période pour des instruments d'emprunt identiques ou semblables qui comportent la même période à courir jusqu'à l'échéance.

La juste valeur des déventures convertibles est établie en fonction de leur cours de clôture le 28 septembre 2018 (dernier jour ouvrable du mois de septembre 2018), tels qu'ils sont affichés à la Bourse de Toronto.

La société utilise des instruments dérivés comme couverture économique du risque de change. La valeur des contrats de change est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation couramment utilisés pour les instruments dérivés. Ces modèles d'évaluation font appel à une variété de données, y compris les modalités contractuelles, les courbes de rendement des cours à terme, la probabilité de réaliser la clôture de l'acquisition d'Avista Corporation et la date de règlement du contrat. Les modèles d'évaluation de la société reflètent également l'évaluation du risque de crédit. La juste valeur du contrat de change comprend des données importantes non observables et elle a donc été classée dans le niveau 3. Les données importantes non observables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur du contrat de change se rapportent à l'évaluation de la probabilité de réaliser la clôture de l'acquisition d'Avista Corporation et à la date de règlement du contrat.

Variations de la juste valeur des instruments financiers classées dans le niveau 3

Le tableau ci-après résume les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017.

(en millions de dollars)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Juste valeur de l'actif (du passif) à l'ouverture	(3)	—
Gain (perte) non réalisé(e) sur les contrats de change compris(e) dans les charges financières	25	(3)
Juste valeur de l'actif (du passif) à la clôture	22	(3)

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucun reclassement d'un niveau de juste valeur à l'autre n'a eu lieu.

Gestion des risques

L'exposition au risque de marché, au risque de crédit et au risque d'illiquidité survient dans le cadre normal des activités de la société.

Risque de marché

Le risque de marché désigne essentiellement le risque de perte résultant des variations des coûts ainsi que des taux de change et d'intérêt. La société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt puisque son rendement des capitaux propres réglementé est établi au moyen d'une formule qui tient compte des taux d'intérêt prévus. La société n'est pas exposée actuellement à un risque sur marchandises significatif.

La société utilise à la fois des dettes à taux variable et des dettes à taux fixe pour gérer la composition de son portefeuille de dettes. Elle a également recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son risque de taux d'intérêt. En outre, la société utilise des swaps de taux d'intérêt, lesquels sont généralement désignés comme des couvertures de juste valeur, afin de gérer son risque de taux d'intérêt dans l'optique de réduire le coût de la dette. Elle peut également recourir à des instruments dérivés de taux d'intérêt pour bloquer ses taux d'intérêt en prévision d'un financement futur.

Une hausse hypothétique de 100 points de base des taux d'intérêt associés à la dette à taux variable n'aurait pas diminué de manière importante le bénéfice net de Hydro One pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017.

La société est exposée aux fluctuations de change du fait de la conclusion d'un contrat de change à terme conditionnel à la conclusion d'une opération. Cette entente vise à atténuer le risque de change lié à la tranche du prix d'achat d'Avista Corporation financée par l'émission des débentures convertibles.

Dans le cas d'un instrument dérivé qui est désigné et admissible en tant que couverture de juste valeur, le gain ou la perte sur cet instrument ainsi que le gain ou la perte de compensation sur l'élément couvert qui est attribuable au risque couvert sont pris en compte dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017, le montant net de la perte ou du gain non réalisé sur la dette couverte et sur les swaps de taux d'intérêt connexes n'était pas significatif.

Risque de crédit

Les actifs financiers engendrent le risque qu'une contrepartie n'honore pas ses engagements, entraînant ainsi une perte financière. Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, aucune catégorie donnée d'actifs financiers ne générât une concentration importante du risque de crédit. La société réalise ses produits auprès d'une vaste clientèle. Par conséquent, Hydro One n'a pas tiré de produits significatifs d'un seul client. Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, aucun solde significatif des débiteurs n'était exigible auprès d'un même client.

Au 30 septembre 2018, la provision pour créances douteuses de la société s'établissait à 25 millions de dollars (29 millions de dollars au 31 décembre 2017). Les ajustements et radiations requis sont déterminés au moyen d'un examen des comptes en souffrance, examen qui tient compte des résultats passés. Au 30 septembre 2018, environ 6 % (5 % au 31 décembre 2017) du montant net des débiteurs de la société étaient impayés pour plus de 60 jours.

Hydro One gère son risque de crédit lié aux contreparties au moyen de diverses techniques, notamment en concluant des transactions avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de solvabilité, en limitant le montant d'exposition total à des contreparties individuelles, en concluant des conventions-cadres qui permettent un règlement sur une base nette et donnent un droit contractuel d'opérer compensation et en surveillant la situation financière de ses contreparties. La société surveille le risque de crédit actuel auquel l'exposent ses contreparties de manière individuelle et globale. Le risque de crédit associé à ses débiteurs ne peut dépasser leur valeur comptable qui figure aux bilans consolidés.

Les instruments financiers dérivés posent un risque de crédit puisqu'il est possible que les contreparties à ces instruments manquent à leurs engagements. L'exposition au risque de crédit inhérent aux contrats sur dérivés, avant toute garantie, est représentée par la juste valeur de ces derniers à la date d'arrêté des comptes. Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, le risque de crédit lié aux contreparties et inhérent à la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt n'était pas significatif. Au 30 septembre 2018, le risque de crédit de Hydro One eu égard à tous les instruments dérivés ainsi qu'aux créditeurs et débiteurs concernés comportait une cote de crédit de qualité supérieure, quatre institutions financières en étant les contreparties.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend de la capacité de la société à s'acquitter de ses obligations financières à l'échéance. Hydro One comble ses besoins de liquidités à court terme aux fins de l'exploitation au moyen de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en caisse, des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de l'émission de papier commercial et des facilités de crédit d'exploitation. Les liquidités à court terme prévues aux termes du programme de papier commercial, les facilités de crédit d'exploitation et les flux de trésorerie prévus liés aux activités d'exploitation devraient suffire à financer les besoins habituels de la société en matière d'exploitation.

Le 18 juin 2018, Hydro One a déposé un prospectus de base simplifié (le « prospectus de base universel ») auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada afin de remplacer le prospectus de base universel venu à échéance le 30 avril 2018. Le prospectus de base universel permet à Hydro One d'offrir, à l'occasion, et dans le cadre d'un ou de plusieurs appels publics à l'épargne, des titres d'emprunt, des actions ou d'autres valeurs mobilières ou encore, une combinaison de ces types de titres, d'une somme pouvant atteindre 4,0 milliards de dollars pendant la période de 25 mois prenant fin le 18 juillet 2020.

17. PRESTATIONS DE RETRAITE, AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les cotisations annuelles estimatives au régime de retraite à prestations déterminées pour 2018, 2019 et 2020 s'élèvent respectivement à environ 50 millions de dollars, 70 millions de dollars et 70 millions de dollars, compte tenu d'une évaluation actuarielle effectuée en date du 31 décembre 2017 et du niveau prévu du salaire ouvrant droit à pension. Les cotisations patronales versées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 se sont établies à 37 millions de dollars (67 millions de dollars en 2017).

HYDRO ONE LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite) Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

Les tableaux suivants présentent les composantes des coûts nets des prestations du régime de retraite pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 30 septembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus au cours de la période	44	36	12	12
Intérêts débiteurs	71	76	14	17
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(117)	(110)	—	—
Amortissement des pertes actuarielles	21	20	1	2
Coûts nets des prestations de la période	19	22	27	31
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	6	10	12	14

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions de dollars)	Prestations de retraite		Avantages postérieurs au départ à la retraite et avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus au cours de la période	132	109	36	36
Intérêts débiteurs	212	228	42	51
Rendement prévu des actifs du régime, déduction faite des charges ¹	(350)	(331)	—	—
Amortissement des pertes actuarielles	63	60	2	6
Coûts nets des prestations de la période	57	66	80	93
Montant imputé aux résultats d'exploitation ²	17	31	33	41

¹ Le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime de retraite est de 6,5 % pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2018 (6,5 % en 2017).

² La société comptabilise les coûts de retraite conformément à leur inclusion dans les tarifs approuvés par la CEO. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, des coûts de retraite respectivement de 14 millions de dollars (22 millions de dollars en 2017) et de 39 millions de dollars (68 millions de dollars en 2017) ont été attribués à la main-d'œuvre. De ce montant, des tranches respectivement de 6 millions de dollars (10 millions de dollars en 2017) et de 17 millions de dollars (31 millions de dollars en 2017) ont été imputées à l'exploitation et des tranches respectivement de 8 millions de dollars (12 millions de dollars en 2017) et de 22 millions de dollars (37 millions de dollars en 2017) ont été incorporées dans le coût des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

18. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX

Le tableau suivant présente l'évolution des passifs environnementaux pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 et l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)	Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
Passifs environnementaux – à l'ouverture	196	204
Charge de désactualisation	5	8
Dépenses	(17)	(24)
Ajustement lié à la réévaluation	—	8
Passifs environnementaux – à la clôture	184	196
Moins : la tranche échéant à moins de un an	(32)	(28)
	152	168

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les passifs environnementaux sur une base non actualisée et le montant comptabilisé dans les bilans consolidés compte tenu du taux d'actualisation :

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Passifs environnementaux non actualisés	188	206
Moins : l'actualisation des passifs environnementaux à la valeur actualisée	(4)	(10)
Passifs environnementaux actualisés	184	196

HYDRO ONE LIMITED
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)
Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

Au 30 septembre 2018, les dépenses futures estimatives liées à l'environnement étaient les suivantes :

(en millions de dollars)

Reste de 2018	8
2019	29
2020	32
2021	34
2022	31
Par la suite	54
	188

19. CAPITAL-ACTIONS

Actions ordinaires

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 30 septembre 2018, 595 882 438 actions ordinaires (595 386 711 au 31 décembre 2017) étaient émises et en circulation.

Le tableau ci-après présente la variation du nombre d'actions ordinaires au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018.

(nombre d'actions)

Actions ordinaires – 31 décembre 2017	595 386 711
Actions ordinaires émises – octrois d'actions ¹	481 227
Actions ordinaires émises – octrois d'actions ²	119
Actions ordinaires émises – RILT ³	14 381
Actions ordinaires – 30 septembre 2018	595 882 438

¹ Le 1^{er} avril 2018, Hydro One a émis 481 227 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du Power Workers' Union (le « PWU ») et de la Society of United Professionals (la « Society »).

² Le 14 mai 2018, Hydro One a émis 119 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du PWU.

³ Le 31 mai 2018, Hydro One a émis 14 381 nouvelles actions ordinaires aux termes des dispositions du RILT.

Actions privilégiées

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles peuvent être émises en séries. Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, deux séries d'actions privilégiées étaient autorisées aux fins d'émission : les actions privilégiées de série 1 et les actions privilégiées de série 2. Aux 30 septembre 2018 et 31 décembre 2017, 16 720 000 actions privilégiées de série 1 et aucune action privilégiée de série 2 étaient émises et en circulation.

20. DIVIDENDES

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2018, des dividendes sur les actions privilégiées de 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2017) et des dividendes sur les actions ordinaires de 137 millions de dollars (131 millions de dollars en 2017) ont été déclarés et versés.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018, des dividendes sur les actions privilégiées de 13 millions de dollars (13 millions de dollars en 2017) et des dividendes sur les actions ordinaires de 405 millions de dollars (387 millions de dollars en 2017) ont été déclarés et versés.

21. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

Le bénéfice de base par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

HYDRO ONE LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

Le bénéfice dilué par action ordinaire est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de Hydro One par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après ajustement visant à tenir compte de l'effet des régimes de rémunération à base d'actions potentiellement dilutifs, y compris les régimes d'octroi d'actions et le RILT, et il est calculé selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires <i>(en millions de dollars)</i>	194	219	616	503
Nombre moyen pondéré d'actions				
De base	595 882 438	595 386 308	595 714 016	595 254 201
Effet des régimes de rémunération à base d'actions potentiellement dilutifs	1 968 856	2 130 453	2 128 211	2 172 635
Dilué	597 851 294	597 516 761	597 842 227	597 426 836
Bénéfice par action ordinaire				
De base	0,33 \$	0,37 \$	1,03 \$	0,85 \$
Dilué	0,32 \$	0,37 \$	1,03 \$	0,84 \$

Les actions ordinaires dont l'émission est conditionnelle au titre des débentures convertibles ne seront incluses dans le bénéfice par action ordinaire dilué que lorsque les conditions relatives à l'acquisition d'Avista Corporation auront été respectées (se reporter à la note 4 – Regroupements d'entreprises, pour obtenir d'autres détails sur l'acquisition).

22. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régimes d'octroi d'actions

Hydro One a deux régimes d'octroi d'actions (les « régimes d'octroi d'actions »), l'un au profit de certains membres du Power Workers' Union (le « régime d'octroi d'actions du PWU ») et l'autre au profit de certains membres de The Society of United Professionals (auparavant The Society of Energy Professionals) (le « régime d'octroi d'actions de la SUP »). Un sommaire de l'évolution des octrois d'actions aux termes du régime d'octroi d'actions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 est présenté ci-après :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
<i>(nombre d'octrois d'actions)</i>	2018	2017	2018	2017
Octrois d'actions en circulation – à l'ouverture	4 344 386	4 962 804	4 825 732	5 334 415
Octrois d'actions dont les droits sont acquis et les actions connexes sont émises ^{1,2}	—	—	(481 346)	(371 611)
Octrois d'actions en circulation – à la clôture	4 344 386	4 962 804	4 344 386	4 962 804

¹ Le 1^{er} avril 2018, Hydro One a émis 481 227 nouvelles actions ordinaires en faveur d'employés admissibles aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du PWU et de la SUP.

² Le 14 mai 2018, Hydro One a émis 119 nouvelles actions ordinaires en faveur d'employés admissibles aux termes des dispositions du régime d'octroi d'actions du PWU.

Régime de droits différés à la valeur d'action (« DDVA ») à l'intention des administrateurs

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA à l'intention des administrateurs au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
<i>(nombre de DDVA)</i>	2018	2017	2018	2017
DDVA en circulation – à l'ouverture	243 660	141 553	187 090	99 083
Attributions	10 764	22 504	67 334	64 974
DDVA en circulation – à la clôture	254 424	164 057	254 424	164 057

Au 30 septembre 2018, un passif de 5 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2017) lié aux DDVA à l'intention des administrateurs déjà attribués aux anciens membres du conseil d'administration a été comptabilisé au cours de clôture des actions ordinaires de la société au 29 juin 2018 (dernier jour ouvrable du mois de juin 2018) de 20,04 \$ (22,40 \$ au 31 décembre 2017) et il est compris dans les créditeurs et autres passifs à court terme (compris dans les créditeurs et autres passifs à long terme au 31 décembre 2017) des bilans consolidés.

HYDRO ONE LIMITED**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)****Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017**

Le passif lié au nouveau conseil d'administration est négligeable et il a été comptabilisé au cours de clôture des actions ordinaires de la société au 28 septembre 2018 (dernier jour ouvrable du mois de septembre 2018) de 19,64 \$. Ce passif est compris dans les créiteurs et autres passifs à long terme des bilans consolidés.

Régime de DDVA de la direction

Le tableau ci-après présente un sommaire de l'évolution des DDVA aux termes du régime de DDVA de la direction au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 :

(nombre de DDVA)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
DDVA en circulation – à l'ouverture	105 870	67 583	67 829	—
Attributions	1 242	657	39 283	68 240
DDVA en circulation – à la clôture	107 112	68 240	107 112	68 240

Au 30 septembre 2018, un passif de 1 million de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2017) lié aux DDVA déjà attribués à l'ancien président et chef de la direction de la société a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de la société de 20,04 \$ au 29 juin 2018 (dernier jour ouvrable du mois de juin 2018) (22,40 \$ au 31 décembre 2017) et il est compris dans les créiteurs et autres passifs à court terme (compris dans les créiteurs et autres passifs à long terme au 31 décembre 2017) des bilans consolidés.

Un passif de 1 million de dollars (montant négligeable au 31 décembre 2017) lié à d'autres DDVA de la direction a été comptabilisé selon le cours de clôture des actions ordinaires de la société de 19,64 \$ au 28 septembre 2018 (dernier jour ouvrable du mois de septembre 2018) (22,40 \$ au 31 décembre 2017) et il est compris dans les créiteurs et autres passifs à long terme des bilans consolidés.

RILT

Droits à la valeur d'actions liées au rendement (« DVALR ») et droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions (« DVAAR »)

Le tableau ci-après présente l'évolution des attributions de DVALR et de DVAAR aux termes du RILT pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 :

Trimestres clos les 30 septembre (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2018	2017	2018	2017
Droits en circulation – à l'ouverture	846 520	443 095	700 070	409 645
Attributions	4 320	35 790	3 160	21 040
Dont les droits sont acquis	—	(609)	—	(609)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 630)	(9 036)	(5 160)	(7 676)
Ayant été réglés	(238 030)	—	(158 310)	—
Droits en circulation – à la clôture	611 180	469 240	539 760	422 400

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (nombre de droits)	DVALR		DVAAR	
	2018	2017	2018	2017
Droits en circulation – à l'ouverture	429 980	230 600	393 430	254 150
Attributions	445 120	303 240	345 790	239 990
Dont les droits sont acquis	—	(609)	(13 470)	(14 079)
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(25 890)	(63 991)	(27 680)	(57 661)
Ayant été réglés	(238 030)	—	(158 310)	—
Droits en circulation – à la clôture	611 180	469 240	539 760	422 400

Le total de la juste valeur à la date d'attribution des attributions accordées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 s'est établi respectivement à néant et à 16 millions de dollars (1 million de dollars et 13 millions de dollars en 2017). La charge de rémunération comptabilisée par la société à l'égard de ces attributions s'est élevée à 7 millions de dollars et à 12 millions de dollars, respectivement, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 (2 millions de dollars et 5 millions de dollars en 2017). La charge comptabilisée au troisième trimestre de 2018 comprend un montant de 5 millions de dollars lié aux DVALR et aux DVAAR déjà attribués à l'ancien président et chef de la direction de la société et pour lequel aucun coût n'avait été antérieurement comptabilisé. Ces attributions, constituées de 238 030 DVALR et de 158 310 DVAAR, ont été réglées au troisième trimestre de 2018, dans le cadre d'un règlement en espèce ponctuel.

HYDRO ONE LIMITED**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)****Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017**Options sur actions

La société est autorisée à attribuer des options sur actions aux termes de son RILT à certains employés admissibles. Au cours de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018, la société a attribué 1 450 880 options sur actions (néant en 2017), en totalité au premier trimestre de 2018. Les options sur actions attribuées peuvent être exercées pendant une période n'excédant pas sept ans à compter de la date d'attribution et sont acquises uniformément sur une période de trois ans à chaque anniversaire de la date d'attribution.

La méthode fondée sur la juste valeur est utilisée pour calculer la charge de rémunération liée aux options sur actions et la charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits selon la méthode de l'amortissement linéaire. La juste valeur des options sur actions attribuées a été estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle d'évaluation Black-Scholes.

Les options sur actions attribuées et les hypothèses moyennes pondérées utilisées dans le cadre du modèle d'évaluation des options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2018 sont les suivantes :

Prix d'exercice ¹	20,70 \$
Juste valeur de l'option à la date d'attribution	1,66 \$
Hypothèses aux fins de l'évaluation :	
Taux de rendement en dividende attendu ²	3,78 %
Volatilité attendue ³	15,01 %
Taux d'intérêt sans risque ⁴	2,00 %
Durée de l'option attendue ⁵	4,5 ans

¹ Cours de l'action ordinaire de Hydro One à la date d'attribution.

² Compte tenu du dividende et du cours de l'action ordinaire de Hydro One à la date d'attribution.

³ Compte tenu de la volatilité quotidienne moyenne affichée par les entités paires pour une durée de 4,5 ans.

⁴ Compte tenu du rendement des obligations du gouvernement du Canada équivalentes.

⁵ Déterminée selon la durée de l'option et le délai d'acquisition des droits.

Le tableau ci-après présente l'évolution des options sur actions au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017 :

(nombre d'options sur actions)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Options sur actions en circulation – à l'ouverture	1 450 880	—	—	—
Attributions ¹	—	—	1 450 880	—
Annulations ²	(500 970)	—	(500 970)	—
Options sur actions en circulation – à la clôture ¹	949 910	—	949 910	—

¹ Les droits à la totalité des options sur actions attribuées et en circulation n'étaient pas acquis au 30 septembre 2018.

² Au cours du trimestre clos le 30 juin 2018, 500 970 options sur actions déjà attribuées à l'ancien président et chef de la direction de la société ont été annulées. La charge de rémunération non comptabilisée découlant des options sur actions annulées s'est établie à 1 million de dollars.

La charge de rémunération liée aux options sur actions comptabilisée par la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018 était négligeable. Au 30 septembre 2018, il y avait une charge de rémunération non comptabilisée de 1 million de dollars liée aux options sur actions dont les droits ne sont pas encore acquis, laquelle devrait être comptabilisée sur une période moyenne pondérée d'environ trois ans.

HYDRO ONE LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

23. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Province est un actionnaire de Hydro One, détenant une participation d'environ 47,4 % au 30 septembre 2018. La SIERE, Ontario Power Generation Inc. (« OPG »), la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO ») et la CEO sont apparentées à Hydro One puisque la Province les contrôle ou exerce une influence notable sur celles-ci.

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
Apparenté	Opération	2018	2017	2018	2017
Province	Versement de dividendes	69	69	205	231
SIERE	Achats d'électricité	321	276	1 079	1 169
	Produits tirés des services de transport	474	390	1 293	1 124
	Montants liés aux remises sur les frais d'électricité	113	181	353	321
	Produits tirés de la distribution liés à la protection des tarifs ruraux	59	61	177	185
	Produits tirés de la distribution liés à l'approvisionnement en électricité de collectivités dans les régions éloignées du Nord	8	8	24	24
	Financement reçu relativement aux programmes de conservation et de gestion de la demande	11	18	33	44
OPG	Achats d'électricité	2	2	8	7
	Produits tirés de la prestation de services de construction et d'entretien de l'équipement	2	2	6	6
	Coûts au titre de l'achat de services	—	—	—	1
SFIEO	Achats d'électricité visés par des contrats d'électricité administrés par la SFIEO	1	—	2	1
CEO	Frais liés à la CEO	2	2	6	6

Les achats et les ventes conclus avec des apparentés tiennent compte des exigences du Code d'affiliation de la CEO. Les soldes impayés à la clôture de la période ne portent pas intérêt et seront réglés en espèces.

24. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation sont les suivantes :

(en millions de dollars)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2018	2017	2018	2017
Débiteurs		(7)	50	46	241
Montants à recevoir d'apparentés		27	(38)	(57)	(136)
Matières et fournitures		—	—	(2)	—
Charges payées d'avance et autres actifs		5	9	2	6
Créditeurs		22	(10)	(14)	(9)
Charges à payer		3	(16)	78	(57)
Montants à payer à des apparentés		1	2	(151)	(141)
Intérêts courus		32	37	31	35
Créditeurs et autres passifs à long terme		(5)	(3)	(6)	(1)
Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi		7	21	19	61
		85	52	(54)	(1)

Dépenses en immobilisations

Les tableaux qui suivent rapprochent les investissements à l'égard d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels et les montants présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017. Les éléments de rapprochement comprennent les variations nettes des charges à payer et l'amortissement capitalisé :

(en millions de dollars)		Trimestre clos le 30 septembre 2018			Période de neuf mois clos le 30 septembre 2018		
		Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital		(374)	(28)	(402)	(1 047)	(61)	(1 108)
Éléments de rapprochement		4	3	7	25	—	25
Décassements pour les dépenses en immobilisations		(370)	(25)	(395)	(1 022)	(61)	(1 083)

HYDRO ONE LIMITED**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)****Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017**

(en millions de dollars)	Trimestre clos le 30 septembre 2017			Période de neuf mois close le 30 septembre 2017		
	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total	Immobilisations corporelles	Actifs incorporels	Total
Investissements en capital	(359)	(21)	(380)	(1 087)	(49)	(1 136)
Éléments de rapprochement	1	(3)	(2)	16	(8)	8
Décassements pour les dépenses en immobilisations	(358)	(24)	(382)	(1 071)	(57)	(1 128)

Renseignements complémentaires

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
Intérêts payés, montant net	106	89	356	308
Impôts sur le bénéfice versés	1	3	13	11

25. ÉVENTUALITÉS

Hydro One fait face à diverses poursuites et revendications qui surviennent dans le cours normal de ses activités. De l'avis de sa direction, l'issue de ces affaires n'aura pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la société.

Hydro One Inc., Hydro One Networks, Hydro One Remote Communities Inc. et Norfolk Power Distribution Inc. sont les parties défenderesses dans une action collective en vertu de laquelle le représentant des demandeurs réclame jusqu'à 125 millions de dollars en dommages, alléguant des pratiques de facturation inappropriées. La requête des plaignants visant à faire certifier l'action collective a été rejetée par la cour le 28 novembre 2017, mais les plaignants ont fait appel de cette décision de la cour. L'appel a eu lieu le 16 octobre 2018 et il est possible que la cour rendra sa décision avant la fin de 2018.

À ce jour, quatre actions collectives putatives ont été intentées par de prétendus actionnaires d'Avista Corporation en lien avec la fusion. La première poursuite, *Fink v. Morris, et al.*, a été déposée devant la cour de l'État de Washington et les défenderesses citées dans la plainte modifiée sont les administrateurs d'Avista Corporation, Hydro One, Olympus Holding Corp., Olympus Corp. et Bank of America Merrill Lynch. La poursuite allègue que les administrateurs d'Avista Corporation ont manqué à leur obligation fiduciaire en lien avec la fusion, avec l'aide de Hydro One, d'Olympus Holding Corp., d'Olympus Corp. et de Bank of America Merrill Lynch. La cour de l'État de Washington a rendu une ordonnance suspendant le litige jusqu'à ce que les demandeurs déposent une plainte modifiée, laquelle doit être déposée au plus tard 30 jours après qu'Avista Corporation ou Hydro One annonce publiquement la clôture de la fusion. Les autres poursuites, *Jenß v. Avista Corp., et al.*, *Samuel v. Avista Corp., et al.*, et *Sharpenter v. Avista Corp., et al.*, ont chacune été déposées devant la U.S. District Court d'Eastern Washington et ont cité à titre de défenderesses Avista Corporation et ses administrateurs; Sharpenter a également nommé Hydro One, Olympus Holding Corp., et Olympus Corp. Les poursuites alléguent que la circulaire de sollicitation de procurations préliminaire a omis de déclarer des faits importants qui sont nécessaires pour que les déclarations qui y sont formulées ne soient pas fausses ou trompeuses. Les poursuites liées à Jenß, Samuel et Sharpenter ont été abandonnées de façon volontaire par les plaignants et aucune contrepartie n'a été versée par les parties défenderesses. La seule action collective restante est conforme aux attentes relatives aux opérations de fusion aux États-Unis et bien que son issue demeure incertaine, Hydro One est d'avis que cette poursuite n'aura aucune incidence importante sur Hydro One.

26. ENGAGEMENTS

Le tableau qui suit présente un résumé des engagements de Hydro One aux termes de contrats de location, de conventions d'impartition et d'autres ententes qui sont exigibles au cours des cinq prochaines années et par la suite :

30 septembre 2018 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Conventions d'impartition	124	99	39	3	2	4
Entente à long terme visant les logiciels et les compteurs	14	17	6	1	2	1
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	9	10	6	2	1	3

HYDRO ONE LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

Le tableau suivant présente un résumé des autres engagements commerciaux de Hydro One, selon leur année d'échéance au cours des cinq prochaines années et par la suite.

30 septembre 2018 (en millions de dollars)	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	Par la suite
Facilités de crédit d'exploitation ¹	—	—	—	2 550	—	—
Lettres de crédit ²	162	5	—	—	—	—
Garanties ³	325	—	—	—	—	—

¹ Pour obtenir d'autres détails sur le remboursement et l'échéance des facilités de crédit d'exploitation, il y a lieu de se reporter à la note 14 – Dette et conventions de crédit.

² Les lettres de crédit sont constituées d'une lettre de crédit de 154 millions de dollars liée à des conventions de retraite, d'une lettre de crédit de 7 millions de dollars fournie à la SIERE à titre de soutien prudentiel, de lettres de crédit de 5 millions de dollars visant à répondre aux obligations du service de la dette et de lettres de crédit de 1 million de dollars visant à satisfaire divers besoins liés à l'exploitation.

³ Les garanties consistent en un soutien prudentiel fourni à la SIERE par Hydro One Inc. au nom de ses filiales.

27. INFORMATIONS SECTORIELLES

Hydro One compte trois secteurs isolables :

- le secteur du transport, qui comprend le transport de l'électricité à haute tension à l'échelle de la province, y compris l'interconnexion de plus de 70 entreprises de distribution locales et de certains clients industriels d'envergure raccordés directement au réseau électrique de l'Ontario;
- le secteur de la distribution, qui comprend la livraison de l'électricité à des clients finaux et à certains autres distributeurs d'électricité municipaux;
- le secteur Autres, qui comprend certaines activités du siège social et l'exploitation de l'entreprise de télécommunications de la société.

La désignation des secteurs d'activité est fondée sur le statut réglementaire et sur la nature des services offerts. Les secteurs d'exploitation de la société sont établis en fonction des informations utilisées par le principal responsable de l'exploitation de la société, pour prendre les décisions liées à l'attribution des ressources et évaluer la performance de chaque secteur. La société évalue la performance de chaque secteur en se fondant sur le bénéfice avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice découlant des activités poursuivies (exclusion faite de certains frais d'entreprise liés à la gouvernance attribués).

Trimestre clos le 30 septembre 2018 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	493	1 103	10	1 606
Achats d'électricité	—	733	—	733
Exploitation, entretien et administration	95	150	26	271
Amortissement	111	100	2	213
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	287	120	(18)	389
Investissements en capital	261	138	3	402

Trimestre clos le 30 septembre 2017 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	471	1 040	11	1 522
Achats d'électricité	—	675	—	675
Exploitation, entretien et administration	95	149	33	277
Amortissement	105	102	2	209
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	271	114	(24)	361
Investissements en capital	240	138	2	380

HYDRO ONE LIMITED

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audité) (suite)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2018 et 2017

Période de neuf mois close le 30 septembre 2018 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	1 344	3 284	31	4 659
Achats d'électricité	—	2 158	—	2 158
Exploitation, entretien et administration	295	435	67	797
Amortissement	321	294	5	620
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	728	397	(41)	1 084
Investissements en capital	693	409	6	1 108

Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 (en millions de dollars)	Transport	Distribution	Autres	Chiffres consolidés
Produits	1 199	3 317	35	4 551
Achats d'électricité	—	2 213	—	2 213
Exploitation, entretien et administration	296	447	79	822
Amortissement	309	288	6	603
Bénéfice (perte) avant les charges de financement et les impôts sur le bénéfice	594	369	(50)	913
Investissements en capital	701	427	8	1 136

Total de l'actif par secteur

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Transport	14 013	13 608
Distribution	9 426	9 259
Autres	3 398	2 834
Total de l'actif	26 837	25 701

Total de l'écart d'acquisition par secteur

(en millions de dollars)	30 septembre 2018	31 décembre 2017
Transport	157	157
Distribution	168	168
Total de l'écart d'acquisition	325	325

Tous les produits et les actifs ainsi que la quasi-totalité des coûts sont, selon le cas, gagnés, détenus ou engagés au Canada.

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Dividendes

Le 7 novembre 2018, des dividendes de 5 millions de dollars sur les actions privilégiées et de 137 millions de dollars (0,23 \$ par action) sur les actions ordinaires ont été déclarés.

Remboursement d'une dette à long terme

Le 9 octobre 2018, Hydro One Inc. a remboursé une dette à long terme composée de billets venus à échéance (les billets à moyen terme, série 28) d'un montant de 750 millions de dollars, aux termes de son programme de billets à moyen terme.

DDVA à l'intention des administrateurs

En octobre 2018, un montant de 4 millions de dollars liés au DDVA à l'intention des administrateurs déjà attribués aux anciens membres du conseil d'administration de la société a été payé.